



COMPTE-RENDU du conseil municipal du 02 septembre 2021

**Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est tenu à 20h00
sous la présidence de Michel BECKERT, Maire**

* * * * *

Date de convocation : 27 août 2021

Étaient présents : Michel BECKERT, Roland DEBERLE, Christine PEYROUX, Pierre-Jean GALLET, Annie CAMPREDON, Aloïs BUMB, Laurette Deberle, Pauline GROSPEAUD,

Absents : Benoît BRIAND (pouvoir à Aloïs BUMB), Gautier LAJOINIE

Secrétaire de séance : Pierre-Jean GALLET

M. le Maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

Mélanie RIONDEL, installée comme vitrailiste depuis le mois de juin à Chilhac, présente au conseil municipal sa demande de renouveler la location du local Rhino, local communal situé face au musée.

1 - Subventions aux associations

L'association France Nature Environnement Haute Loire a demandé à la mairie de Chilhac une subvention de 1 400 euros pour l'organisation le 02 octobre 2021 des Rencontres naturalistes de Haute Loire sur notre commune. Cette manifestation est réalisée en liaison avec les Pieds à Terre. En fonction du niveau des subventions accordées aux autres associations du village, M. le Maire propose de leur attribuer une subvention de 200 euros.

Délibération acceptée à la majorité (1 contre : Laurette DEBERLE ; 1 abstention : Christine PEYROUX)

2 - Devis réfection des murs

Différents devis ont été présentés par Roland DEBERLE afin de réaliser la réfection des murs de l'ancien cimetière et de la fontaine. Le conseil municipal a orienté son choix pour ces deux chantiers vers l'entreprise JOUVE Maçonnerie, qui a déjà travaillé sur le mur de l'ancien cimetière. Le conseil municipal, avant de valider par délibération les devis, souhaite que Roland DEBERLE reprenne contact avec l'entreprise JOUVE afin d'affiner les devis.

Proposition acceptée à l'unanimité

3 - Maison du forgeron

Suite à de nombreuses demandes de logement sur la commune, il a été proposé de remettre en location l'appartement du forgeron pour un loyer d'environ 450 euros. Cet appartement est cependant difficile à chauffer et d'importants travaux d'isolation doivent être réalisés. En attendant que les sommes nécessaires soient réunies pour ces travaux, un conduit de cheminée sera installé.

Proposition acceptée à l'unanimité

La possibilité d'installer un poêle à bois a aussi été mise au vote.

Proposition acceptée à la majorité (3 contre : Roland DEBERLE, Christine PEYROUX, Annie CAMPREDON)

Les sommes investies seront équilibrées par une année de loyer. Les devis proposés par l'entreprise Alpha Chauffage restent à affiner.

4 - Tarifs complémentaires au musée

La nouvelle grille tarifaire proposée par Véronique BRISSAUD concernant différents objets vendus au musée a été acceptée.

Délibération acceptée à l'unanimité

5 - Location local Rhino

Suite à la demande de Mélanie RIONDEL pour continuer de louer le local Rhino, face au musée, le conseil municipal décide de renouveler le bail jusqu'à la fin de l'année, soit du 1^{er} octobre au 31 décembre, pour un montant total de 200 €. Une nouvelle proposition sera faite fin décembre en fonction des travaux qui devront être réalisés, le local méritant l'installation de l'eau courante, de toilettes et de nouvelles menuiseries.

Délibération acceptée à l'unanimité

Fin de séance à 21h30